



### SERVICE RESTAURATION ET HEBERGEMENT

Le Service Restauration et Hébergement de la Cité scolaire Jean-Henri Fabre est ouvert du lundi midi au vendredi midi.

Vous pouvez bénéficier de ce service selon les 3 modalités ci-dessous :

1° Vous pouvez être **demi-pensionnaire** selon la formule du forfait modulé (3, 4 ou 5 jours). Les jours de passage sont choisis pour un trimestre et ne sont plus modifiables, sauf en début d'année scolaire jusqu'à stabilisation des emplois du temps pendant une période de trois semaines.

2° Vous pouvez être **interne**.

Notez que pour ces deux cas, l'inscription vaut pour un trimestre et est automatiquement renouvelée, sauf indication contraire demandée par courrier de la famille. Nous n'envoyons pas de facture : les tarifs sont affichés dans la cité scolaire et diffusés sur PRONOTE. **Le paiement doit intervenir dans les quinze jours précédents le 1<sup>er</sup> jour du trimestre. C'est le paiement qui vaut inscription.**

Une remise d'ordre sur demande expresse des familles en cas d'absence motivée de plus de 15 jours est accordée, dans la mesure où la demande répond aux cas prévus dans le règlement intérieur du service annexe d'hébergement.

3° Vous pouvez utiliser la formule du **ticket repas**. Les tickets sont vendus par dix et crédités sur une carte d'accès débitée à chaque passage. Les jours de passage sont libres. Seuls les repas badgés, à la date de votre choix, sont débités.

Les tickets sont valables le temps de la scolarité de l'élève et il n'est procédé à aucun remboursement de tickets non utilisés lorsque l'élève quitte l'établissement pour quelque raison que ce soit.

Les tarifs pour le trimestre septembre-décembre 2020, fixés par le Conseil Régional, sont les suivants :

INTERNES	DP 5	DP 4	DP 3	Ticket élève
536,00 €	223,00 €	188,00 €	152,00 €	4,00 €

L'accès au restaurant scolaire se fait par carte magnétique. Si vous n'avez pas de carte ou si vous avez perdu la vôtre, vous devez d'abord en acheter une au prix de 4,00 €.

**TOUT PAIEMENT VAUT ACCEPTATION DU REGLEMENT DU SERVICE RESTAURATION ET HEBERGEMENT  
CONSULTABLE SUR LE SITE DU LYCEE : <http://www.citescolairefabrecarpentras.fr>  
ET EGALEMENT A VOTRE DISPOSITION LE JOUR DE L'INSCRIPTION.**

Le service d'Intendance est ouvert au public à partir du lundi 24 août du lundi au vendredi, de 9h00 à 12 h et de 14 h à 16h00, et ce jusqu'à la date de rentrée. Il est ensuite ouvert les mêmes jours de 8h00 à 13 h et de 14 h à 16 h, sauf le mercredi de 8h00 à 12h00.

Pour le trimestre septembre à décembre, nous vous conseillons de régler la demi-pension ou l'internat entre le 25 et le 30 août afin d'éviter une trop longue attente à la rentrée. Des formulaires d'inscription sont à votre disposition le jour de dépôt des dossiers d'inscription ou à tout moment à l'Intendance.

Mode de règlement : espèces, chèques et **télépaiement**.

**CONTACT : Karine BAUD au 04 90 63 93 66 ou mël : [karine.baud@ac-aix-marseille.fr](mailto:karine.baud@ac-aix-marseille.fr)**

**INSCRIPTION À LA RESTAURATION SCOLAIRE  
POUR LE 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE SEPTEMBRE/DÉCEMBRE 2020**

**Tarifs trimestre Septembre/Décembre**

<b>DP 3</b>	<b>DP 4</b>	<b>DP 5</b>	<b>INTERNAT</b>
152.00€	188.00€	223.00€	536.00 €

**Ticket élève: 4,00 € - soit 40€ pour 10 repas**

**Carte d'accès au self : 4.00€**

NOM:

PRENOM:

N° CARTE :

COLLÈGE

NIVEAU:

CHOIX DE LA FORMULE :

DP3       DP4       DP5       Internat       Ticket

COCHEZ LES JOURS DE PASSAGE

<b>LUNDI</b>	<b>MARDI</b>	<b>MERCREDI</b>	<b>JEUDI</b>	<b>VENDREDI</b>

**Possibilité de modifier les jours de passage pendant une période de 3 semaines en début d'année scolaire jusqu'à stabilisation des emplois du temps.**

Carpentras, le

**Signature :**

A régler:

- en espèces à la caisse du service d'intendance. Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 sauf le mercredi de 8h00 à midi.
- par chèque à l'ordre du Collège Fabre ou du Lycée Fabre  
**Important: Mentionner au dos du chèque nom, prénom de l'élève**
- Par paiement en ligne sécurisé PAYBOX à l'adresse: <http://resto-scolaire.fr/jhfabre>  
**(uniquement à partir de la rentrée – contacter Karine Baud au 04 90 63 93 66 pour modalités)**